INFO PARENTS

LE BULLETIN DES PARENTS FRANCOPHONES DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Association francophone des parents du NB • www.afpnb.ca

Vol. 17 No. 2
Septembre 2010

Le congrès annuel des parents, cet événement de plus en plus couru par nos familles francophones, aura lieu les 13 et 14 novembre au Centre des congrès d'Edmundston. Comme à chaque année, l'AFPNB cherche à offrir aux participants une gamme intéressante d'ateliers qui offrent des conseils et des trucs concrets pour utiliser dans le quotidien.

Le congrès 2010, PAS À PAS VERS LA RÉUSSITE, accueille également le comédien, chroniqueur, éditeur de livres pour enfants et conférencier Martin Larocque, un homme d'opinions, animé par des valeurs fondamentalement familiales.

Voir page 8 à 10

afpnb 20 ans qu'on se parle

421, avenue Acadie
Dieppe, N.-B. E1A 1H4

www.afpnb.ca
afpnb@nb.aibn.com
TÉL. 506.859.8107
TÉLÉC. 506.859.7191

SEMAINE DE VALORISATION DES PARENTS 2010 (DU 13 AU 20 NOVEMBRE 2010)

Devenir parent, c'est toute une responsabilité, mais c'est aussi un privilège. Accompagner ce petit être tout au long de son développement et faire en sorte qu'il se sente aimé, supporté et guidé, c'est ça le rôle d'un parent. Vous êtes spécialiste de votre enfant et vous devez en être fier. Sommes-nous parfaits comme parent? Bien sûr que non, mais nous faisons ce que nous croyons être le plus profitable pour notre enfant! Chaque année, l'AFPNB profite de la semaine de valorisation des parents pour dire un merci spécial aux parents. Nombre de parents s'impliquent bénévolement et donnent de leur temps pour embellir la vie de leurs pairs. Du 13 au 20 novembre, honorez un parent en lui disant merci d'être là et de faire une différence dans la vie de votre communauté. Le don de soi, c'est payant!

Parents et partenaires! N'oubliez pas d'aller voter le 27 septembre! C'est notre droit et notre devoir de nous assurer que nos élus mettent la famille au coeur des priorités. Faire du Nouveau-Brunswick une province où la famille ÇA COMPTE? C'est possible!

LA FAMILLE, UNE RICHESSE POUR LE NOUVEAU-BRUNSWICK?

La famille doit être reconnue comme le pivot de la société et devenir une priorité pour tous les acteurs de la communauté. Tant les gouvernements que les différents milieux dans lesquels elle évolue doivent voir la famille comme une valeur fondamentale, d'où l'importance de voir un changement en faveur de la famille. Ce changement doit devenir un projet de société où l'on revalorise et reconnaît la famille comme LA valeur sociale.

Voir page 3

AEFNB
www.aefnb.nb.ca

Des parents impliqués et intéressés dans l'avenir de leurs enfants assurent le succès de nos élèves.

Ton prof... sa passion, ta réussite

AFPNB en action…

Quel bel été nous avons eu! C'est avec le soleil dans le coeur et le sourire aux lèvres que l'équipe de l'AFPNB est de retour pour la rentrée.

Le Congrès des parents 2010, Pas à pas vers la réussite,s'en vient à grands pas et nous avons encore une fois mis le paquet pour faire de cette fin de semaine un moment magique. Notre objectif est clair: que les participants retournent avec des outils et des trucs qui sauront faciliter leur vie de famille avec en plus la chance de tisser des liens avec d'autres parents, quoi demander de plus!

Outre le Congrès, l'AFPNB poursuivra cet automne les nombreux dossiers sur lesquels je vous donne un petit clin d'œil. Un bulletin de la petite enfance a été envoyé aux élus avant le départ pour les vacances dans le but de les sensibiliser à l'importance d'investir en petite enfance. De plus, un document a été préparé afin d'aider nos parents et nos partenaires à poser les vraies questions aux candidats lors de leurs visites électorales. (Voir document page 7.)

Voici maintenant un aperçu de ce qui nous attend….

- Lancement officiel de la trousse des petits crayons prévu cet automne dans la Péninsule acadienne. Des trousses pour la mise en place d'un club sont présentement disponibles au bureau de l'AFPNB pour les groupes de parents ou les organismes communautaires intéressés.

- Il est encore temps de vous procurer des trousses de francisation Amuse-toi bien! Avis aux garderies et groupes communautaires intéressés!

- L'AFPNB a conçu un dépliant sur la conciliation travail-famille. Nous sommes présentement dans la préparation d'un livret bilingue visant à mieux démystifier ce qu'est une politique familiale. Ce livret sera envoyé aux candidats provinciaux ainsi qu'à nos membres. Une tournée des organismes communautaires est prévue durant l'automne pour les sensibiliser sur cet important dossier.

- Le nouveau site Web de ressources francophones du Réseau d'appui aux ayants droit sera disponible cet automne. Vous y trouverez une liste complète de spécialistes francophones au Nouveau-Brunswick (écoles, médecins, dentistes, etc.). Un blogue sera également disponible pour les parents qui souhaitent échanger. Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 1-888-369-9955.

- La prochaine rencontre de Dyslexie, ça bouge inc! est prévue cet automne. Des représentants de toutes les régions de la province siègent à cette table ainsi que des partenaires associatifs dont un représentant de l'AFPNB.

- La première étape du projet Acquisition des savoirs est maintenant terminée. Après avoir effectué un inventaire des droits des parents, nous passerons à la deuxième étape qui consiste à concevoir des fascicules de sensibilisation qui aideront les parents à mieux connaître et exercer leurs droits.

- Le 19 octobre prochain, vous êtes invités à vous brancher en ligne. Un colloque sur la conciliation travail-famille sera présenté par Diane-Gabrielle Tremblay de l'ARUC (Alliance Recherche-Université-Communauté) en direct de la TELUQ (UQAM-Université du Québec à Montréal). De plus amples informations seront disponibles sous peu.

- Notre site Web et notre journal Info-parents auront bientôt une nouvelle image. Nous en profiterons pour faire le lancement officiel lors du Congrès des parents 2010 à Edmundston.

Le nouveau centre de développement de la petite enfance La Boussole de Richibucto ouvrira ses portes cet automne. L'ouverture officielle est prévue en octobre. L'AFPNB leur souhaite un grand succès!

Madeleine Vachon

présidente de l'AFPNB

Trousse des petits crayons

Ne manquez pas le lancement officiel de la trousse des petits crayons dans la Péninsule acadienne cet automne!

En partenariat avec les Centres de ressources familiales et d'autres groupes de parents et organismes communautaires intéressés, l'AFPNB fait revivre ce modèle unique d'apprentissage par le jeu qui favorise la relation parent-enfant.

Plusieurs trousses de départ sont maintenant disponibles. Simples, vivantes et faciles à utiliser, ces trousses feront le bonheur des parents et des enfants.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec Myriam au 1-888-369-9955.

Le Nouveau-Brunswick, une province axée sur la famille?

Depuis maintenant trois ans, l'Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick travaille avec ses partenaires à une démarche d'élaboration d'une politique familiale. Cette démarche a donné lieu à la mise sur pied de deux grands dialogues du citoyen auxquels plus d'une centaine d'individus et de groupes touchant les milieux de la famille et de la petite enfance étaient présents.

Les défis des familles d'aujourd'hui ont été soulevés. Ils sont nombreux :

- Manque de temps
- Qui caractérise le quotidien des familles et qui est une source de stress pour les parents et les enfants
- Taux de chômage élevé
- Pauvreté
- Aucun mal social n'est aussi destructeur que la pauvreté.
- Au N.-B., un enfant sur six âgé de moins de 18 ans vit sur ou sous le seuil de la pauvreté
- 71 % des banques alimentaires ont vu une hausse du nombre de clients
- Le fossé entre les familles les plus pauvres et les familles les plus riches est de plus en plus grand au Nouveau-Brunswick
- Départ vers d'autres régions ou provinces pour la recherche d'emplois
- Un nombre croissant de jeunes quittent le N.-B. vers les autres provinces
- La perte de jeunes familles entraîne un déséquilibre démographique important qui conduit au vieillissement de la population
- Manque de services de garde
- En 2009-2010, 84 % des enfants n'avaient pas accès à des services de garde réglementés
- 92,5 % des enfants de 0 à 2 ans n'ont pas accès à un service de garde agréé
- En moyenne, un couple avec deux enfants paie de 10 000 à 12 000 $ par année en frais de garde
- Le N.-B. figure parmi les derniers au pays dans l'investissement provincial dans les services de garde (274 $ comparativement à la moyenne canadienne de 663 $)
- Le personnel des services de garde est sous-formé et sous-rémunéré
- Le rôle du gouvernement est minime et les services de garde ne sont pas considérés comme un service public (comme les écoles ou les bibliothèques publiques)
- Pressions du travail sur la famille
- Conflit travail-famille
- Égalité des sexes
- Peu de soutien pour la famille
- Génération « sandwich » (responsabilités qu'ont nombre de familles envers des parents âgés malades).

Nos enfants sont notre avenir ….et la famille est leur premier milieu de vie et de développement.

En fonction de l'ampleur des défis de nos familles, il faut maintenant se questionner comme société. Quelle importance accordons-nous à la famille? Sommes-nous prêts à reconnaître la famille pour ce qu'elle est vraiment, le cœur et le pivot de la société?

Une province axée sur la famille place les intérêts de la famille et des enfants en premier plan. Elle voit l'importance de mettre en place des mesures financières pour les familles avec des enfants et des services destinés spécifiquement aux familles afin de créer le meilleur environnement possible pour toutes les familles.

L'apprentissage la vie durant, la clé de l'avenir

Cela ne semble pas sorcier…et pourtant! Un apprentissage la vie durant, c'est commencer dès la toute petite enfance pour terminer les dernières années de vie et s'assurer que nos citoyens soient et demeurent des gens actifs et productifs dans la communauté dans laquelle ils évoluent.

L'éducation commence avant l'entrée à l'école et se poursuit tout au long de la vie. Le système éducatif doit donc être envisagé et conçu de façon à appuyer l'apprenant à toutes les étapes de la vie. La faiblesse ou l'absence d'un maillon de la chaîne, particulièrement à un jeune âge, compromet l'intégrité du tout et, en bout de piste, nuit à la prospérité et l'épanouissement de la société néo-brunswickoise.

Un apprentissage la vie durant, c'est offrir à tous nos jeunes enfants un système de garderie qui offre un programme éducatif de qualité avec des éducatrices et éducateurs formés et bien rémunérés, des services d'accompagnement aux familles puisque le parent est le premier éducateur de son enfant, des écoles où tous nos enfants peuvent atteindre leur plein potentiel, des systèmes d'enseignement postsecondaires financièrement accessibles, des programmes de recyclage pour un perfectionnement continu de la main-d'œuvre ainsi que des programmes pour permettre à nos aînés et aînées de continuer à faire bouger ces cellules grises, car c'est grouille ou rouille.

Les économies à long terme seront importantes dans nombre de secteurs : développement économique par une main-d'œuvre qualifiée capable de s'adapter aux besoins du marché; santé puisqu'une population plus instruite est mieux capable de prendre en charge sa santé et de demeurer en santé plus longtemps; éducation en ayant des enfants prêts à faire une entrée scolaire réussie ce qui résultera à une réduction du nombre d'enfants ayant besoin plus tard de services d'accompagnement; énergie et environnement en ayant une population davantage sensibilisée aux défis énergétiques et environnementaux qui sont déjà à notre porte.

C'est l'ensemble de ces grands enjeux que le Groupe d'action de la Commission sur l'école francophone (GACEF) vise à attaquer en examinant le système éducatif dans une large perspective, de façon à appuyer l'apprentissage tout au long de la vie.

Le GACEF est donc un forum utile et novateur qui permet à l'ensemble des acteurs des milieux éducatif et communautaire de se concerter et d'agir conjointement pour l'avancement de l'éducation en français au Nouveau-Brunswick, d'où l'importance qu'il demeure en place. Son mandat consiste à assurer, dans une optique partenariale

- le suivi du rapport de la Commission sur l'école francophone
- de servir de comité d'orientation à la politique d'aménagement linguistique et culturel et en élaborant et en mettant en œuvre une stratégie et une action concertée afin de bâtir la meilleure école acadienne et francophone.

On a connu dans les deux dernières années des avancées importantes pour les francophones :

- Commission sur l'école francophone en 2008
- Annonce d'une somme de 5,7 millions de dollars additionnels dans le budget provincial 2010-2011 pour donner suite aux recommandations de la Commission reconnaissant enfin la double mission de l'école francophone.
- Création du GACÉF et travail amorcé sur la Politique d'aménagement linguistique et culturelle (PALC).

La prochaine étape consiste à poursuivre le travail entamé au cours des derniers mois en instituant des programmes et des budgets qui permettront à nos écoles francophones de bien remplir leur double mission - expériences d'apprentissage de base aux élèves francophones et pivot de la construction identitaire et du développement des communautés francophones.

Passons le message en ce mois d'élection!

Et si on s'en parlait… du formulaire long du recensement?

Chaque année qui se termine par un « 1 » ou un « 6 », le gouvernement canadien effectue un recensement national. Bien que la majorité des Canadiennes et Canadiens n'a qu'un formulaire court à remplir, un formulaire long est distribué à une maison sur cinq.

Durant la saison estivale, la décision du gouvernement fédéral de supprimer, pour le recensement de 2011, le questionnaire long obligatoire pour le remplacer par une enquête à participation volontaire a créé tout un remous d'un bout à l'autre du pays.

De nombreux groupes se sont levés pour contester cette décision, incluant les diverses communautés francophones. La Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (FCFA) a déposé une injonction devant la Cour fédérale pour empêcher la décision du gouvernement de s'appliquer au recensement de 2011. Selon la FCFA, l'élimination de l'obligation de remplir le questionnaire long du recensement pourrait avoir un impact sérieux sur nos communautés puisque c'est le questionnaire long qui permet d'obtenir des données linguistiques et démographiques détaillées.

D'une part, ce sont les données recueillies grâce à ce questionnaire qui servent à déterminer dans quelle région les bureaux fédéraux doivent offrir des communications et des services en français et en anglais en vertu des articles 22 et 23 de la Loi sur les langues officielles. En l'absence d'un questionnaire long à participation obligatoire, le gouvernement du Canada ne disposera plus des moyens de s'acquitter de ses obligations à cet égard.

D'autre part, les données linguistiques recueillies grâce au questionnaire long sont utilisées tant par les ministères et agences du gouvernement fédéral, le gouvernement du Nouveau-Brunswick, les administrations municipales et les organismes communautaires pour orienter et définir toute une gamme de politiques publiques, de programmes et de services en français.

Ni le questionnaire court, qui ne comprend qu'une seule question sur la langue maternelle, ni l'enquête nationale à participation volontaire que le gouvernement du Canada propose ne peuvent produire des données aussi détaillées et complètes que le questionnaire long. En l'absence de données fiables et représentatives non seulement sur les langues officielles, mais également des données sur la santé, l'éducation, l'emploi et d'autres aspects qui permettent de définir les programmes et les services à l'intention des francophones, la conséquence risque fort d'être un recul de la vitalité du français dans notre communauté et partout au pays.

Le formulaire court, qui demeure obligatoire, contiendra dorénavant des questions additionnelles sur la langue et le formulaire long sera distribué à une maison sur trois, mais ne sera que volontaire.

La principale raison évoquée par le gouvernement pour justifier cette décision est qu'il ne veut pas d'un gouvernement qui se mêle outrageusement de la vie privée de ses citoyens.

Mais est-ce normal que le gouvernement prenne une décision aussi importante sans consulter les groupes qui seront les plus touchés?

Nous vous invitons à écrire au ministre Tony Clément et à signer une pétition déjà existante sur le Web : http://www.gopetition.com/petitions/keep-the-canadian-census-long-form/sign.html.

Dans la boîte « Petition text », en défilant vers le bas, on trouve un texte descriptif en français : « Nous demandons au gouvernement canadien de reconsidérer sa décision d'éliminer le questionnaire long obligatoire du recensement de Statistique Canada. L'information réunie par ce questionnaire est indispensable à la compréhension du caractère spécifique du Canada et de sa diversité. Le questionnaire long est un outil essentiel dans les domaines des affaires, de la planification sociale, de la recherche et du développement de programmes pour le bien-être des Canadiens. »

INFO-**PARENTS**

Réalisé par Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick

Montage Journal L'Étoile

Rédaction AFPNB
Collaborateurs

Tirage 85 000

Financement La publication de l'Info-Parents est possible grâce à l'appui de Patrimoine canadien, du ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick ainsi que de nos commanditaires et annonceurs. L'Info-Parents se veut un outil de communication pour tous les parents francophones du Nouveau-Brunswick.

Les opinions exprimées dans ce bulletin ne sont pas nécessairement celles de nos bailleurs de fonds

PARCE QUE VOUS PARTAGEZ

LEURS **RÊVES**

Vous les accompagnez depuis le premier jour et vous voulez ce qu'il y a de mieux pour eux.

Alors qu'ils s'apprêtent à entreprendre des études postsecondaires, encouragez-les à choisir l'Université de Moncton, une institution qui leur permettra de réaliser leur plein potentiel.

- Programme d'appui à la réussite
- Généreux programme de bourses où un étudiant sur quatre est bénéficiaire
- Des professeurs compétents et disponibles
- Un taux de placement des finissantes et finissants de 94,4 %, six mois après l'obtention du diplôme

UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

www.umoncton.ca • info@umoncton.ca
1-800-363-8336 • 506-858-4443

Faire la lumière sur le droit de gouverne en éducation au Nouveau-Brunswick

SAVIEZ-VOUS QUE … ?

1. Au Canada, l'éducation en français est un droit constitutionnel?

2. Ce droit fut inscrit dans la Charte canadienne des droits et libertés, signée par l'ensemble des provinces et des territoires en 1982?

3. La Cour suprême du pays reconnaît que, dans les milieux de langue officielle minoritaire, l'école est l'outil communautaire par excellence pour conserver et promouvoir la langue et la culture?

4. Depuis 1988, plusieurs causes furent portées devant les tribunaux par les parents de communautés francophones à travers le pays pour défendre leurs droits constitutionnels en matière d'éducation et, chaque fois, la Cour a confirmé les droits de la minorité?

5. Dans les jugements rendus, la Cour suprême du pays a décrété que ce droit à l'éducation des citoyens canadiens de langue officielle minoritaire impliquait obligatoirement le droit de gérer leur propre système d'éducation, et que ce droit de gestion appartenait aux parents, désignés par l'expression « les ayants-droit », ou à leurs représentants élus, les conseils scolaires?

6. Dans l'explication de ce droit de gestion, la Cour suprême du Canada a précisé sept fonctions, notamment, qui relevaient du pouvoir exclusif des parents ou des conseils scolaires qui les représentent :

a) les dépenses de fonds prévus pour l'instruction et les établissements;
b) la nomination et la direction des personnes chargées de l'administration de l'instruction et des établissements;
c) l'établissement des programmes scolaires;
d) le recrutement et l'affectation du personnel, notamment des professeurs;
e) la conclusion d'accords pour l'enseignement et les services dispensés aux élèves de la minorité linguistique;
f) la détermination des besoins;
g) l'emplacement des établissements d'enseignement?

7. En même temps, la Cour suprême a précisé des domaines où elle reconnaissait aux ministres d'éducation des provinces et des territoires les obligations constitutionnelles suivantes, entre autres :

a) réparer les injustices du passé et assurer qu'elles ne se répèteront plus;
b) contribuer à l'égalité des deux communautés linguistiques officielles;
c) offrir et promouvoir l'instruction en français;
d) assurer que l'instruction en français soit d'une grande qualité;
e) restructurer les institutions scolaires;
f) déléguer aux conseils scolaires francophones les pouvoirs exclusifs qui leur reviennent;
g) desservir les besoins scolaires de la communauté, ce qui implique de fournir des ressources adéquates pour rencontrer les besoins déterminés par la communauté?

8. La Loi sur l'éducation du Nouveau-Brunswick, qui fut adoptée en 2001, s'applique intégralement et de manière égale aux communautés anglophone et francophone de la province et ne tient donc pas compte des droits constitutionnels des parents francophones?

9. Plusieurs des pouvoirs exclusifs des conseils scolaires spécifiés par la Cour suprême n'étant pas reconnus par la législation provinciale, ceux-ci ne peuvent pas exercer pleinement leur droit de gestion au nom des parents.

10. La Loi sur l'éducation du Nouveau-Brunswick est assujettie aux dispositions de la Charte et aux jugements de la Cour suprême.

11. Depuis 2003, les Conseils d'éducation des districts francophones (CED) ont entrepris des démarches pour amener le gouvernement à modifier la loi de manière à refléter fidèlement les droits constitutionnels de la communauté francophone du Nouveau-Brunswick en matière d'éducation. Ils ont mené une étude exhaustive de la Loi sur l'éducation, suite à quoi ils ont engagé des pourparlers avec le Ministre de l'éducation.

12. À ce jour, le gouvernement provincial maintient que la Loi sur l'éducation respecte tous les droits constitutionnels des parents.

13. Les CED ont besoin de l'appui et de l'engagement de toute la communauté francophone du Nouveau-Brunswick pour réussir à obtenir du gouvernement qu'il s'engage officiellement à adopter des mesures législatives visant à respecter les droits constitutionnels des parents en matière d'éducation.

LA FÉDÉRATION DES CONSEILS D'ÉDUCATION DU NOUVEAU-BRUNSWICK

www.fcenb.ca

Mythes et réalités sur la rémunération des conseillères et conseillers scolaires siégeant aux conseils d'éducation de district (CED) du Nouveau-Brunswick

SAVIEZ-VOUS QUE … ?

- Les conseillers scolaires des conseils d'éducation de district (CED) du Nouveau-Brunswick, élus démocratiquement pour gouverner les écoles au nom des parents et de la communauté, n'ont aucune rémunération.

- Dans toutes les provinces et territoires du Canada les conseillers scolaires sont rémunérés, sauf au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve et Labrador, à un taux qui varie entre 1 000 $ et 76 000 $ par année.

- Les membres des conseils d'administration des sociétés de la Couronne au Nouveau-Brunswick sont rémunérés (jusqu'à 500 $ par réunion); les conseillers municipaux de la province reçoivent également un traitement.

- Le budget annuel des districts scolaires gérés par les CED (de 47 $ à 59 $ millions environ) dépasse de loin le budget de la plupart des municipalités de la province, par exemple :

- Dieppe : ± 30 $ millions (2008)
- Edmundston : ± 25 $ millions (2010)
- Miramichi : ± 25 $ millions (2009)
- Bathurst : ± 19 millions (2008)
- Caraquet : ± 5 $ millions (2010)

- Les conseillers scolaires gèrent le budget du district, embauchent et évaluent la direction générale, adopte les politiques du conseil, établissent le plan éducatif du district, fixent les priorités quant à la rénovation et la construction d'écoles, etc.

- 57 % des conseillers ont un emploi à temps plein et 20 % ont un emploi à temps partiel ou sont travailleurs autonomes. La majorité d'entre eux doivent prendre des congés sans solde de leur travail pour exercer leurs fonctions. Pour les présidences, cela représente plus de 15 jours par année.

- 60 % des conseillers scolaires actuels au Nouveau-Brunswick (francophones) sont des parents d'enfants inscrits au système scolaire.

- Un président de conseil consacre plus de 40 heures par mois à ses fonctions au CED en moyenne.

- Un conseiller scolaire consacre environ 15 heures par mois à ses fonctions au CED en moyenne.

Le Réseau de la petite enfance francophone Agissons ensemble pour le bien de nos familles!

Depuis 2004, une vingtaine de groupes communautaires et de ministères mettent leur expertise à profit pour s'assurer que nos enfants développent leur plein potentiel.

Que ce soit lors du Colloque de la petite enfance de 2006 ou du Dialogue en faveur des familles de 2009, plus de 200 parents, intervenants et experts en petite enfance se sont prononcés. Voici leurs recommandations :

• Que le gouvernement du Nouveau-Brunswick réalise que chaque dollar investi envers un service de garde à l'enfance adéquat sera un dollar qui contribuera à solidifier de manière significative l'avenir de notre province.

• Que le gouvernement du Nouveau-Brunswick accepte de jouer un plus grand rôle d'appui à la famille en augmentant les investissements en petite enfance francophone.

Les élections s'en viennent à grands pas et lorsque vous rencontrerez les candidats, voici ce que vous pouvez leur demander :

• Un accès aux services francophones en petite enfance partout dans la province avec un % spécifique désigné pour les enfants ayant des besoins additionnels

• Une poursuite du processus d'ajustements salariaux des employé-es des services de garde déjà entamé, mais que ce même processus soit effectué pour tous les autres services offerts en petite enfance

• Un financement public adapté aux besoins réels pour tous les services francophones à la petite enfance de la province.

Profitez des élections provinciales pour vous faire entendre!

INVESTISSEMENT - SERVICES À LA PETITE ENFANCE

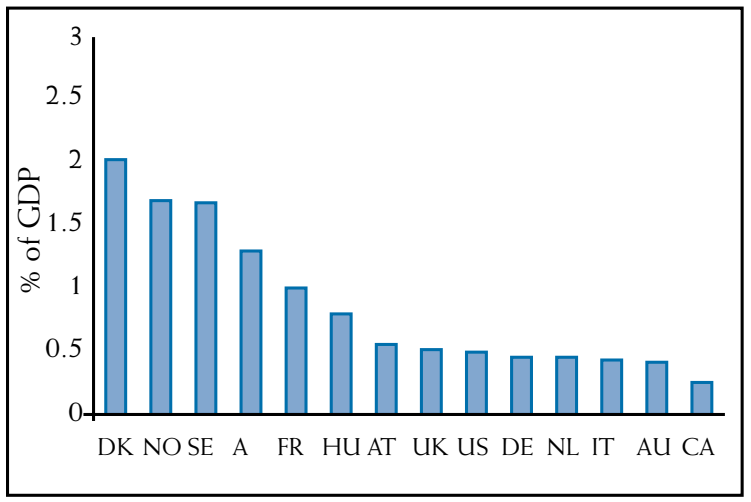

Starting Strong II : Éducation et soins de la petite enfance, 2006- OCDE : **Canada au dernier rang…**

INVESTISSEMENT PROVINCIAUX EN MATIÈRE DE SERVICES DE GARDE À L'ENFANCE

Territoire	Alloc. Prov. par place en services de garde réglementés	Alloc. Prov. aux services réglementés par enfant de 0 à 12 ans
N.-B.	1692 $	274 $
Québec	4691 $	1694 $
Manitoba	3898 $	606 $
Ontario	3040 $	414 $
Moyenne canadienne	3560 $	663 $

Le Nouveau-Brunswick parmi les derniers rangs …

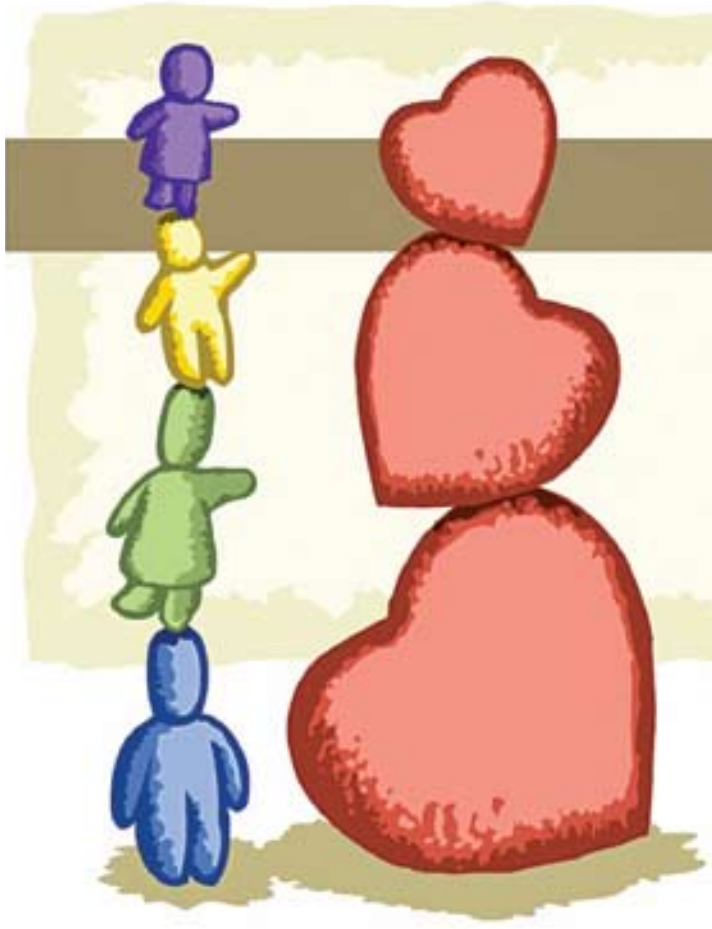

CONGRÈS DES PARENTS 2010

PAS À PAS VERS LA RÉUSSITE

Les 13 et 14 novembre 2010

Centre des congrès d'Edmundston

Congrès annuel

C'est avec enthousiasme et fébrilité que l'Association francophone des parents du N.-B. vous attend à son Congrès annuel qui rassemble chaque année une centaine de parents, d'intervenants et de partenaires. Nous avons le privilège, cette fois, d'aller visiter la région d'Edmundston. C'est donc une belle occasion de partager avec des gens de toutes les régions en province. En plus de faire de nouvelles connaissances, les participants repartent avec des trucs et des outils qu'ils pourront utiliser au quotidien.

Nous sommes choyés de recevoir Martin Larocque, notre conférencier d'honneur, qui en est à sa première visite au Nouveau-Brunswick. Ses grands talents de comédien et de communicateur sauront vous convaincre qu'être parent, c'est le plus beau métier du monde.

Les participants pourront choisir parmi de nombreux ateliers offerts durant la fin de semaine. Plus tard en soirée, vous pourrez vous détendre avec la présentation de sketchs qui reflètent la réalité d'être parent en 2010. Le tout sera suivi d'une soirée sociale libre.

CONFÉRENCIER D'HONNEUR

Martin Larocque au Congrès des parents 2010!

Le comédien Martin Larocque, alias Hercule Belhumeur, le professeur d'éducation physique dans le téléroman "Virginie", ou Thomas Von Trieck durant la saison 2004 de la télésérie "Grande Ourse", est aussi chroniqueur, éditeur de livres pour enfants et conférencier sur l'estime de soi. Considéré comme un homme d'opinions, animé par des valeurs fondamentalement familiales, ce père de trois enfants se décrit comme un papa humain qui a des limites. « J'ai le droit d'être impatient, j'ai le droit d'en avoir ras le bol ; je ne suis pas parfait ».

Depuis plusieurs années, Martin Larocque publie dans le magazine Enfants Québec sur son rôle de père. Il a rassemblé ses meilleurs textes dans le livre Papa 24/7 et vient tout juste de publier Papa pure laine.

Dans ses conférences, Martin Larocque raconte son trajet de vie, qui n'a pas toujours été facile, pour éviter à d'autres de souffrir inutilement. « Pour sortir de la victimisation, il faut se prendre en main, et décider pour soi dans tous les domaines de sa vie! » Sa conférence est une réflexion ouverte. Son cheval de bataille : l'estime de soi. Son but : provoquer les gens, ébranler leurs certitudes, arrêter pour se sortir du quotidien, se remettre en question, et choisir de vivre mieux.

Avec sa conférence, **Êtes-vous là où vous voulez être ?**, M. Larocque fait un tour d'horizon des différents aspects qui composent notre vie (le couple, le corps, les enfants, le travail, la sexualité, la famille, etc…) et il propose un regard nouveau sur ceux-ci. Il s'agit « d'arrêter le temps » pendant quatre-vingt-dix minutes pour nous sortir du quotidien et nous donner la permission de prendre du temps pour nous, pour réfléchir et nous remettre en question. Son discours est franc et direct avec une bonne dose d'humour. Pour adultes avertis !

ATELIER DES PARENTS

ATELIER DES PARENTS 1

Droits des parents – Adèle David

À titre de premier responsable du développement global de son enfant, le parent est une ressource incontournable. Il a besoin d'être reconnu comme tel pour jouer pleinement son rôle de premier éducateur de son enfant. Comment mieux accueillir le parent en respectant ses droits et le considérer comme partenaire est un élément clé pour maximiser le plein potentiel de l'enfant. Cet atelier se veut un partage de réflexions sur le rôle du parent comme partenaire et mieux outiller ce dernier pour qu'il puisse jouer pleinement son rôle.

ATELIER DES PARENTS 2

Parents pour le fun! – Nancy Doyon

Dès le lever, c'est la course. Le temps nous bouscule, les enfants lambinent, le stress augmente, on répète, on menace et le ton monte… Sur le chemin du bureau, vient la culpabilité de commencer la journée sur une note négative… Puis, arrive le soir, le repas, les devoirs, le bain, OUF! Quel temps reste-t-il pour construire une relation intéressante avec nos enfants et apprécier notre rôle de parent? Cette rencontre permet de prendre un temps d'arrêt afin de se questionner sur nos choix et nos obligations afin de revoir nos priorités et notre organisation familiale pour qu'enfin, être parent ne soit plus une corvée.

ATELIER DES PARENTS 3

Pas dans ma cours!!! L'intimidation, c'est assez!!! – Kathleen Lepage

L'intimidation est un phénomène qui touche beaucoup d'enfants soit comme victime, intimidateur ou comme témoin. Il est souvent difficile, comme parents ou intervenants, de départager l'intimidation des simples querelles d'enfants. Quels sont donc les vrais visages de l'intimidation? Existe-il des moyens d'interventions vraiment efficaces pour contrer l'intimidation? La réponse est OUI! Cet atelier, présenté d'une façon simple et dynamique, vise à distinguer l'intimidation des querelles courantes, à discuter des causes les plus fréquentes de l'intimidation et à cerner les interventions à privilégier tant à la maison que dans la cour d'école.

ATELIER DES PARENTS 4

Comment parler à mon ado? –Roseline Roy

Basé sur la populaire approche des auteures américaines Adele Faber et Elaine Mazlish, cet atelier vise à munir les parents d'outils de communication concrets pour leur permettre d'aider leurs enfants à naviguer de façon sécuritaire à travers les années souvent turbulentes de l'adolescence.

Sujets traités lors de l'atelier :

- Comment les parents peuvent exprimer leur irritation sans blesser.
- Comment réagir de façon constructive aux préoccupations de leurs ados.
- Comment encourager un ado à assumer ses responsabilités.
- Comment intervenir sans punir.
- Comment résoudre pacifiquement les conflits.
- Comment parler de drogues et de sexualité sans créer d'éloignement.

Dans un climat d'humour et de bonne humeur, Roseline aime échanger sur des sujets qui sont très importants dans nos vies.

ATELIER DES PARENTS 5

L'estime de soi, comment aider nos enfants à devenir leur propre entraineur? – Diane Boily

Diane Boily, auteure et spécialiste en éducation, nous fait découvrir à travers cette conférence, une toute nouvelle approche concernant l'estime de soi de nos enfants. Elle nous partage ses expériences personnelles et professionnelles qui l'ont amenée à s'intéresser à l'estime de soi et à devenir l'auteur de la trousse éducative "Voir grand pour sa vie!", éditée par Septembre éditeur. Au cours de cette rencontre, elle nous propose des moyens concrets, des outils à offrir à nos enfants et surtout un espoir de trouver ensemble des solutions pour les aider à protéger ce fragile équilibre intérieur qu'est l'estime de soi. Comment aider notre enfant à conserver une bonne image de lui-même, malgré sa différence? Qu'est-ce qui fragilise l'estime de soi des enfants ayant des difficultés particulières? Comment affronter la perception des autres et s'en détacher?

Abordons avec elle, des thèmes essentiels pour nos enfants, tels que : surmonter sa peur de faire des erreurs, donner le meilleur de soi-même, se sentir bien avec les autres, découvrir ses trésors intérieurs, croire en soi-même et voir grand pour sa vie.

Atelier des parents 6 (Voir description Atelier des parents 2)

CONGRÈS DES PARENTS 2010

421, avenue Acadie
Dieppe (NB) E1A 1H4
tél. : 506.859.8107 • téléc. : 506.859.7191
afpnb@nb.aibn.com

Pour plus de renseignements, veuillez consulter notre site web :
www.afpnb.ca

Veuillez faire parvenir le formulaire d'inscription avec un chèque au nom de l'AFPNB.

Date limite d'inscription : le 30 octobre 2010

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

COORDONNÉES

Prénom:

Nom:

CPAÉ. CP. partenariat ou organisme:

Adresse:

Ville:

Code postal:

Téléphone (domicile):

Téléphone (travail): Poste:

Courriel:

Allergies et restrictions alimentaires:

CONFÉRENCIER D'HONNEUR

MARTIN LAROCQUE

Le comédien Martin Larocque, alias Hercule Belhumeur, le professeur d'éducation physique dans le téléroman "Virginie", ou Thomas Von Trieck durant la saison 2004 de la télésérie "Grande Ourse", est aussi chroniqueur, éditeur de livres pour enfants et conférencier sur l'estime de soi.

Sketchs en soirée

FRAIS D'INSCRIPTION

**20$** (PARENT) OU 30$ (COUPLE)
80$ (PARTENAIRES ASSOCIATIFS)
125$ (PARTENAIRES INSTITUTIONNELS)
50$ (CONFÉRENCE DE MARTIN LAROCQUE ET SOUPER SEULEMENT)

JE DÉSIRE UNE AIDE FINANCIÈRE ☐

Une aide financière pour défrayer les frais d'essence et un hébergement double pourra être offerte à un nombre limité de parents dans chaque district francophone.

ATELIERS (cocher un choix pour chaque jour)

SAMEDI APRÈS-MIDI (14H45) 1er ATELIER

Atelier des parents 1 • Droits des parents
Adèle David - Commission nationale des parents francophones ☐

Atelier des parents 2 • Parents pour le fun! • Nancy Doyon ☐

Atelier des parents 3
Pas dans ma cours!!! L'intimidation, c'est assez!!! • Kathleen Lepage ☐

DIMANCHE AVANT-MIDI (9H00) 2e ATELIER

Atelier des parents 4 • Comment parler à mon ado?
Roseline Roy - Relations...Plus inc. ☐

Atelier des parents 5
L'estime de soi, comment aider nos enfants à devenir leur propre entraineur?
Diane Boily - L'organisme Estime de soi ☐

Atelier des parents 6 • Parents pour le fun! • Nancy Doyon ☐

Assure ton succès!

Informatique

Arts

Santé

Affaires

Justice

Métiers

CCNB

Campus de Dieppe, 1 506 856-2200

Bathurst | Campbellton | Dieppe | Edmundston | Péninsule acadienne www.ccnb.nb.ca | 1-800-376-5333

À l'occasion de la rentrée scolaire, le ministère de l'Éducation désire remercier toutes les personnes qui contribuent au succès des élèves francophones de la province.

Grâce au dévouement du personnel, des parents et de la communauté, nous offrons tous ensemble un milieu d'apprentissage de qualité à nos enfants.

Félicitations à l'Association des parents francophones du Nouveau-Brunswick pour la publication de son bulletin.

Bonne rentrée scolaire à tous!

New Nouveau Brunswick

Be...in this place • Être...ici on le peut

Les jeunes participent à une activité de cuisine animée par la chef cuisinière et chocolatière Diane Savoie.

Le Combo du lundi à Grande-Digue - Un programme adapté à la réalité des communautés rurales

Depuis janvier dernier, environ 80 des 200 élèves de l'école de Grande-Digue participent à un nouveau programme appelé Combo du lundi. Il s'agit d'un projet mis en place par les parents du CPAÉ en collaboration avec la direction de l'école et plusieurs organismes de la communauté. Le but est d'offrir aux jeunes des activités amusantes pour les faire bouger en plus de les sensibiliser à une saine alimentation.

Comme l'explique Lucie Gosselin, présidente du CPAÉ, organiser des activités en région rurale est tout un défi car les jeunes n'ont souvent pas de moyen de transport pour rentrer à la maison.

« Au cours des dernières années, et malgré le fait que nous avons travaillé fort pour offrir des activités après les heures de classe, le nombre de participants se limitait habituellement à une dizaine d'élèves. Si un cours de danse et offert à 15h00, les participants devront trouver un moyen de transport pour 16h00. C'est beaucoup trop tôt pour la plupart des parents. »

Le Combo du lundi a été conçu afin de permettre aux élèves de faire deux activités le même jour et de rester à l'école jusqu'à 17h30, une heure qui convient habituellement à la plupart des parents qui doivent passer chercher les enfants. Deux activités le même jour, pour le prix d'une seule : c'est ce qui explique le choix de l'expression Combo du lundi, Spécial 2 pour 1

L'idée est simple. Les jeunes sont divisés en différents groupes selon leur âge. Chaque groupe se rend en alternance à la salle d'arts ou au gymnase pour participer à des activités animées par des moniteurs qualifiés. Entre les deux activités, une collation nutritive est proposée à tous. Vers 17h00, tout le monde se regroupe pour des jeux libres jusqu'à ce que les parents passent les chercher.

Les frais d'inscription pour le combo du lundi sont de 5$ par semaine. Les parents inscrivent les enfants pour une session de 10 semaines pour un montant total de 50 $. Cet argent sert à engager des moniteurs qui sont chargés de l'animation et de la planification des activités.

Des organismes de la communauté comme l'Institut féminin de Grande-Digue et la Coop de Shediac contribuent aux frais du matériel et de la nourriture, ce qui représente un bon coup de pouce! Mais les parents visent l'auto-suffisante afin de ne pas dépendre exclusivement des dons et des subventions. C'est pourquoi ils ont choisi un model financier qui tient compte de la capacité de payer des familles. Lucie Gosselin explique :

« Nous croyons que la plupart des parents peuvent se permettre de contribuer financièrement à cette activité qui coûte bien moins cher que tous les autres cours et loisirs qu'on nous propose pour nos enfants. Nous gardons cependant les portes grandes ouvertes pour ceux qui ne peuvent pas payer. Personne n'est exclu. La direction et les enseignants identifient les enfants à besoins et nous les invitons à participer sans qu'ils aient à payer. »

Au fil des semaines, plusieurs collaborateurs se sont joints à l'équipe. Par exemple, une chef cuisinière s'occupe désormais de préparer les collations en plus de proposer à chaque semaine des démonstrations de cuisine qui éveillent la curiosité des élèves envers la cuisine et la nutrition saine. Une artiste et une animatrice en sciences se joindront aussi au groupe en septembre.

Ce programme d'activité après les heures de classe permet de répondre à plusieurs objectifs qui contribuent au mieux-être des enfants. Non seulement les jeunes participants sont plus actifs physiquement et sont sensibilisés à une saine alimentation, mais ils passent aussi moins de temps seuls à la maison devant les écrans - un problème de plus en plus préoccupant pour les parents.

« Ce que nous voulons c'est offrir à nos jeunes des activités qui les aident à être actifs dans leur environnement naturel. Nous voulons profiter des heures après l'école pour leur faire vivre des expériences positives et les amener à faire des choix de vie saine »

Les parents souhaitent que dans un avenir prochain, les journées Combo soient offertes deux ou trois fois par semaine pendant toute l'année scolaire. Ils aimeraient aussi ajouter des activités variées afin que chaque élève puisse se construire une programmation à la carte qui inclurait toujours des activités sportives et culturelles (par exemple yoga & musique ou encore danse & atelier scientifique).

Pour Lucie Gosselin, il s'agit d'un rêve tout à fait réaliste : « Nous croyons que nous avons tout ce qu'il faut dans notre communauté pour offrir à nos enfants une programmation qui réponde à leurs besoins. Mais nous devons prendre les choses en main dès maintenant pour nous donner les moyens de nos ambitions»

CONVOCATION

L'ASSOCIATION FRANCOPHONE DES PARENTS DU N.-B. (AFPNB)
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Lieu : Centre des congrès d'Edmundston
100, rue Rice Edmundston (N.-B.)
E3V 1T4

Date : Le dimanche 14 novembre 2010
Heure : 7h30

L'ordre du jour sera disponible sur le site web de l'AFPNB (www.afpnb.ca) au moins 30 jours avant le 14 novembre 2010.

Pour de plus amples renseignements, téléphonez au 859-8107 ou au 1-888-369-9955

Programme d'alphabétisation familiale

Depuis l'an dernier, la Fédération d'alphabétisation du Nouveau-Brunswick, en collaboration avec le ministère de l'Éducation et le ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail, entamait un projet-pilote d'alphabétisation familiale dans trois écoles primaires de la province. Une recherche action et le développement d'un programme pour les parents d'enfants de maternelle à la deuxième année est au cœur de ce projet.

L'école Sainte-Bernadette de Moncton, l'école Le Tournesol de Petit-Rocher et l'école Ola-Légère de Bertrand ont accepté d'accueillir ce projet pour une durée de trois ans. Une trentaine de parents d'enfants de la maternelle ont participé aux ateliers. Dans la première année du projet, seuls les parents d'enfants de maternelle ont participé au projet. Cette année, les parents d'enfants de maternelle et première année seront invités à s'inscrire aux ateliers. De plus, une quatrième école se joindra au projet dont l'école de La Marée montante de St-Louis-de-Kent.

LE PROGRAMME

C'est un programme gratuit pour les parents et leurs enfants. Il vise à développer les compétences essentielles des parents qui leur permettront de contribuer au développement de leurs enfants, de leur famille et de leur communauté.

Il consiste en 8 ateliers pour parents et 8 ateliers pour enfants. Ils se déroulent à l'école en même temps et sont d'une durée 1 heure 30. Un coach accueille les parents et une animatrice est sur place pour les activités avec les enfants.

LES THÈMES

Les thèmes abordés lors des ateliers sont en lien avec le rôle parental, le développement de l'enfant et la réussite scolaire. Voici quelques sujets sur lesquels les parents ont échangés l'an dernier :

Les besoins de base
Les styles de parents
Le leadership parental
Vers une vision positive de l'école
L'écoute active
Les styles d'apprentissage
Apprendre par le jeu

D'autres thèmes d'ateliers seront développés selon les besoins exprimés par les parents.

COMMENTAIRES DE PARENTS

« J'apprécie la rencontre entre parent, j'aime le groupe et je me sens écouté. »

« Avant mon enfant n'aimait pas aller à l'école, depuis que nous allons aux ateliers, ça va mieux. Elle est contente le matin d'y aller. Je vois aussi de l'amélioration dans ses lettres. »

« Je me rends compte qu'il faudrait que j'améliore mon français. »

« Je m'affirme plus, même au travail. »

« Je reconnais maintenant l'importance de communiquer avec l'enseignant, de s'impliquer aux rencontres parents-enseignants. »

« Je suis plus motivé à accompagner mon enfant dans son apprentissage et plus confiant face à mon rôle de parent. »

« Ça m'a aidé à trouver des solutions, des moyens pour être un meilleur parent. »

LA RECHERCHE

La recherche action entreprise avec la collaboration de l'Université de Moncton permettra de voir les effets des interventions faites auprès des parents et de brosser un tableau de l'engagement subséquent de ces parents dans leur propre cheminement ainsi que dans le cheminement scolaire de leurs enfants.

À la prochaine parution de l'info-parents, nous dévoilerons un nom et le logo du programme.

Pour vous inscrire ou pour tout renseignement supplémentaire, communiquez avec RéjeannCormier, responsable du projet au 1-866-473-4404

Vox Pop – Info parents

LA RENTRÉE SCOLAIRE…

France Fortin-Surette, Notre-Dame

Mon enfant commence la maternelle cette année. C'est donc un peu plus stressant, mais je trouve que nous sommes bien préparés avec la pré-maternelle et les rencontres avec les enseignants réussissent à répondre à beaucoup de nos questions. Mon garçon a même eu la chance de faire un tour d'autobus. Pour ce qui est des coûts, c'est vraiment raisonnable.

Stéphane Nadeau, Dieppe

Ce n'est pas stressant et pour qu'est-ce que ça coûte, ça dépend ce que tu achètes. Je trouve ça cher dans le sens qu'il y a plusieurs choses sur la liste qui ne sont pas utilisées à la fin de l'année, mais si tu recycles, comme on fait chez-nous, ce n'est pas si pire. Tu n'es pas obligé d'acheter tout le matériel dernière mode non plus.

Paryse Lapointe, Rivière-Verte

Oui, c'est stressant et oui, ça coûte cher! Ça fait plusieurs années que je vérifie les listes de matériel scolaire et elles sont beaucoup trop élaborées et il y a du matériel demandé qui n'est pas utilisé. Quand tu ajoutes les vêtements, le sac d'école, etc. ça vient à coûter pas mal cher. Si tu penses à un parent qui reçoit de l'aide sociale et qui n'a que 50$ pour acheter tout ça, ce n'est pas réaliste.

Michel Charrette,

Je crois que nous devrions standardiser la liste scolaire par niveau. Il existe trop de demandes spéciales entre les différents niveaux, différents professeurs et différentes écoles. Imaginez que toutes les troisièmes années de la commission scolaire utilisent le même matériel (N'ont-ils pas tous le même programme ?). Nous pourrions organiser des coop par organisation scolaire afin d'acheter directement au fournisseur, éviter les détaillants… Les parents auraient tout ce qu'il faut dans un paquet, à un prix imbattable et avec une grande efficacité.

Diane Maillet, St-Thomas-de-Kent

Oui, c'est stressant et ça coûte cher, mais à notre école, on est chanceux. Les enseignants ramassent l'argent à la fin de l'année scolaire et ils se chargent d'aller acheter le matériel durant l'été. De cette façon, tous les élèves ont le même matériel et ça évite que certains se sentent à part des autres.

La rentrée en première année du primaire

Cet article est une gracieuseté du canalvie.com/Pour plus d'articles sur le sujet, visitez le site www.canalvie.com

L'année dernière, votre enfant entrait à la maternelle. C'était un gros pas à franchir pour lui : nouveau milieu, nouvelles habitudes, nouveaux amis, nouveaux apprentissages. Peut-être auriez-vous aimé vous reposer un peu, prendre le temps de devenir tout à fait confortable dans cet environnement? Eh non, dès l'année suivante, de nouveaux gros changements s'annoncent, avec l'entrée en première année! Mais qu'est-ce qui changera au juste? Et comment peut-on se préparer le mieux possible pour ce nouvel univers?

DE GROS CHANGEMENTS

C'est en première année que les marmots commencent leur vraie éducation scolaire. Jusque-là, les enfants passent le plus clair de leur temps à s'amuser et ils n'ont pas vraiment de comptes à rendre relativement à leurs apprentissages. Désormais, ils devront maîtriser de nouveaux acquis et mémoriser de nombreuses informations. Tous ces nouveaux efforts risquent d'occasionner une plus grande fatigue et, peut-être, quelques grincements de dents. Il faut donc prévoir une période d'adaptation!

LES MATIÈRES

Bien sûr, votre enfant a appris des choses pendant son séjour à la maternelle. Toutefois, l'apprentissage y prenait généralement la forme de jeux. Leur but principal était surtout de développer sa motricité, ses capacités d'interagir avec les autres, etc. Ces acquis lui seront d'ailleurs cruciaux pour réussir le passage en première année. Désormais, toutefois, les matières enseignées auront un caractère moins ludique. C'est là que l'enfant apprendra à lire et à écrire et qu'il se familiarisera avec les mathématiques, entre autres choses. Ces nouvelles matières demandent une grande concentration et une bonne dose de persévérance!

LES RESPONSABILITÉS

Même s'il n'a probablement que six ans, on demande déjà à votre enfant d'être plus autonome qu'avant. Alors qu'à la maternelle, il était complètement pris en charge, il doit dorénavant s'occuper lui-même de son sac d'école et de sa boîte à lunch. Dans la cour de récréation, la surveillance n'est généralement pas aussi intensive qu'avant. À la cafétéria, il est également plus libre. Les enfants (et leurs parents) doivent aussi prendre l'habitude des devoirs et des leçons le soir, ce qui n'est pas une mince affaire! Bref, déjà, votre enfant fait ses premiers pas sur le chemin de l'autonomie.

LES HORAIRES ET L'IMMOBILITÉ

En première année, les enfants adoptent un véritable horaire de grands. Dans plusieurs écoles, les classes de maternelle durent moins longtemps que celles du primaire. Les enfants doivent donc désormais s'habituer à passer de longues journées en cours. Contrairement à la maternelle, ils ne font plus la sieste. Les enfants doivent aussi s'adapter au fait de passer une grande partie de leurs journées assis derrière un pupitre, alors qu'ils étaient habitués à bouger beaucoup plus.

LES ÉVALUATIONS

En première année, on commence à noter les performances des enfants. Les attentes ne sont plus les mêmes et cela peut générer du stress. C'est d'autant plus vrai pour les enfants qui se révèlent un peu moins doués à l'école, ou qui supportent mal la pression.

POUR ÉVITER LE STRESS

Tous ces changements méritent d'être pressentis à l'avance! Mieux vous et votre enfant serez préparés pour affronter le moment crucial, plus il y a de chances pour que tout se passe pour le mieux.

PRÉPAREZ LA RENTRÉE AVEC L'ENFANT

Avant le grand jour, il y a plusieurs petites choses auxquelles il faut penser. Impliquez l'enfant dans les différents préparatifs, notamment l'achat du matériel scolaire de base. L'enfant sera ravi de vous accompagner pour dénicher ces objets de « grand ».

Dans les jours qui précèdent la rentrée, assurez-vous que votre enfant profite de tout le sommeil dont il a besoin. Les premières semaines seront probablement un peu éprouvantes, et il est préférable que l'enfant soit au meilleur de sa forme pour les affronter. Pour le préparer votre à la réalité de la salle de classe, encouragez-le à pratiquer des activités plus calmes, qui exigent de la concentration, comme le dessin. La transition se fera ainsi plus doucement.

EXPLIQUEZ LES CHANGEMENTS À VOTRE ENFANT

Il n'est pas impossible que votre enfant soit légèrement angoissé à l'idée des nombreux changements qui l'attendent. Prenez le temps de vous renseigner sur les matières qui sont enseignées en première année et sur la façon dont les journées se déroulent dans son école. Informez-le sur ces nouveaux défis, en prenant bien soin de présenter l'école sous le jour le plus positif possible.

Familiarisez-le lentement avec la lecture, l'écriture et le calcul en lui montrant les utilités de ces apprentissages, par le biais de jeux ou en lui montrant concrètement en quoi ces connaissances vous permettent d'accomplir certaines tâches de la vie quotidienne. Il sera sûrement excité à l'idée de les maîtriser bientôt!

N'oubliez pas de lui parler des devoirs et des évaluations, qui constituent un autre gros changement pour lui. N'en faites pas tout un plat et évitez de lui mettre une pression inutile. Au contraire, assurez-le que vous serez toujours là pour lui et que l'important, c'est qu'il fasse de son mieux. Expliquez-lui bien le but des devoirs et des examens. Il faut qu'il comprenne qu'il s'agit d'outils d'apprentissage, et non pas d'un processus punitif ou compétitif!

ASSUREZ-VOUS QU'IL EST PRÊT

En maternelle, l'enfant a aiguisé certaines habiletés et acquis certaines connaissances de base, qui feront en sorte que l'arrivée en première année se passera bien. Si vous n'êtes pas certaine que votre jeune est tout à fait prêt, renseignez-vous auprès d'un professeur afin de savoir ce qu'il devrait normalement maîtriser à ce stade. Il est possible que vous soyez rassurée! Si, toutefois, vous vous apercevez que votre petit ange présente un léger retard, il est préférable de prendre la situation en main le plus tôt possible. Parfois, la cause du retard est d'ordre médical ou psychiatrique (dyslexie, hyperactivité, daltonisme, etc.). Un rendez-vous avec un praticien vous permettra peut-être de mieux comprendre le problème et d'agir en conséquence.

Peu importe quelle est la cause du problème, il est nécessaire que le personnel enseignant en soit avisé, afin d'être en mesure d'accorder à votre jeune toute l'attention dont il a besoin. Il est aussi possible de faire appel à un orthopédagogue (à l'école ou à l'extérieur), qui sera capable d'aider votre enfant à travailler sur ses faiblesses.

DES EXEMPLES RASSURANTS

Finalement, si vous sentez que votre enfant est un peu effrayé par ce nouvel univers qui l'attend, rappelez-lui que tout le monde doit passer par là. Racontez-lui votre propre rentrée si les souvenirs que vous en avez sont positifs. Si vous avez des enfants plus âgés, chargez-les de réconforter leur petit frère ou leur petite soeur en lui montrant tout ce que l'école primaire leur a apporté de bien. Un bon moyen pour que ses petites appréhensions se transforment en véritable hâte!

Jeanne Dompierre

L'arrivée à l'école secondaire, un petit pas vers le monde des grands!

Cet article est une gracieuseté du canalvie.com/Pour plus d'articles sur le sujet, visitez le site www.canalvie.com

C'est un moment que bien des parents redoutent, car il rime souvent avec crise d'adolescence, rébellion et émancipation. L'entrée à l'école secondaire, c'est un pas de plus que votre enfant, plus si petit que ça, fait en direction du monde des adultes. Il s'agit d'une étape charnière, qui comprend son lot de changements, d'inquiétudes et de variables inconnues, et qui peut générer une certaine angoisse, autant pour les jeunes que pour leurs géniteurs.

Si vous êtes inquiets à l'idée de voir votre rejeton se muer en adolescent dissipé, ce dernier peut angoisser à l'idée de devenir tout à coup le plus petit de sa nouvelle école, alors qu'il s'était habitué à faire partie des grands! Avant de plonger dans cette nouvelle aventure, mieux vaut être bien préparé.

UNE TOUTE NOUVELLE ORGANISATION

Préparation : au secondaire, l'organisation de l'enseignement et de la vie scolaire en général est très différente de celle de la petite école. Même si, au cours de sa sixième année, il y a de fortes chances que votre jeune ait été préparé aux différents changements qui s'annonçaient, il est préférable de s'assurer qu'il est conscient de ce qui l'attend. Nouveaux profs, nouveaux horaires, nouvelles matières, nouveau mode de transport, nouveaux lieux, nouveaux amis... inutile de dire que vous n'en ferez jamais trop pour aider votre enfant à se préparer mentalement!

Organisation et stress : au secondaire, on vise à ce que l'enfant devienne de plus en plus autonome, afin de le préparer pour le moment où il devra voler de ses propres ailes dans la vie. Ainsi, les jeunes changent de professeur, et généralement de classe, pour chaque matière. Ils doivent être plus organisés qu'au primaire, s'assurer d'avoir les bons livres et les bons cahiers pour chaque cours, veiller à ne pas arriver en retard à leur local, se remémorer l'emplacement et la combinaison de leur casier personnel, etc. Jumelé au fait de se retrouver dans un environnement qui n'est pas familier et rempli de visages inconnus, tout cela peut être très stressant pour un enfant qui est habitué à être plus ou moins pris en charge!

Responsabilisation : dans les semaines qui précèdent le début des classes, essayez de confier plus de responsabilités à votre rejeton, afin qu'il apprenne à mieux organiser son temps sans votre aide ni celle de personne d'autre. Confiez-lui des petites tâches dans la maison sur une base hebdomadaire, par exemple. C'est plus efficace que de simplement lui ordonner d'accomplir sa tâche à l'instant, car il devra ainsi apprendre à gérer son temps par lui-même.

Dépenses personnelles : vous pouvez également, si ce n'est déjà fait, commencer à lui donner une allocation qui servira à couvrir ses menues dépenses personnelles. Le montant n'a pas à être très élevé. Soyez très clair avec lui quant aux coûts qu'il devra assumer lui-même et à ceux que vous continuerez de couvrir directement. C'est le premier pas vers le moment où il devra lui-même gérer son budget.

Gestion du temps : dès son arrivée à la grande école, l'enfant bénéficie d'une plus grande liberté qu'au primaire. Il doit donc apprendre à gérer son temps et à faire des choix. Dans une majorité d'établissements, rien n'empêche les jeunes de sortir de la cour d'école le midi, pour aller dîner à l'extérieur, par exemple. Pas toujours facile de se montrer prévoyant et de revenir à temps pour le cours de l'après-midi! Surtout quand la tentation de flâner à l'extérieur est parfois bien forte... C'est le genre de scénarios que vous devriez aborder d'emblée avec votre enfant, afin de lui donner des trucs pour prendre les bonnes décisions dans ce genre de situation.

UNE NOUVELLE VIE SOCIALE

Pour plusieurs jeunes, les changements relatifs à la vie sociale sont encore plus inquiétants que ceux qui concernent la vie académique. En effet, l'univers auquel votre enfant s'était habitué à l'école élémentaire s'écroule d'un seul coup, laissant place à un monde inconnu et vaguement menaçant. Il est probable que la plupart de ses amis ne l'aient pas suivi à sa nouvelle école et, même si c'est le cas, ses fréquentations risquent de changer malgré tout.

DE NOUVELLES RENCONTRES

Pour certains jeunes, l'adaptation est plus difficile que pour d'autres. C'est notamment le cas des jeunes qui avaient de la difficulté à se faire des amis à la petite école. Parfois, ils sont prêts à tout pour ne pas revivre les humiliations et l'isolement qui les a tant fait souffrir dans le passé. Certains vont même jusqu'à changer de personnalité et de style, ou à poser des gestes qui vont à l'encontre de leurs valeurs parce qu'ils croient que cela leur permettra de se joindre à tel ou tel groupe d'amis.

Pour les jeunes qui étaient extrêmement populaires à l'école primaire, la transition peut être tout aussi difficile. Quand on est habitué à être le roi de la cour de récréation et que, du jour au lendemain, on devient un « petit nouveau » comme les autres, ça peut être dur sur l'estime de soi! Mais même pour les jeunes qui n'étaient ni très populaires, ni esseulés, l'arrivée au secondaire demande une adaptation importante sur le plan social. Prenez bien soin de parler à votre enfant et de l'inviter à vous faire part de ses inquiétudes, de ses peurs. Rappelez-lui que tous les autres enfants qui seront dans ses cours connaissent la même situation que lui et sont probablement tous un peu intimidés par leur nouveau milieu.

DE NOUVELLES TENTATIONS

Pression des pairs : au secondaire, la pression des pairs peut rapidement devenir envahissante. Les tentations se multiplient (drogue, sexe, école buissonnière, délinquance) et certains enfants ont peur de ne pas arriver à se faire des amis s'ils n'y cèdent pas. D'ailleurs, même si l'intimidation existe au primaire, elle peut prendre un visage encore plus cruel au secondaire. Pour appartenir au « bon groupe » ou pour éviter d'être utilisés comme boucs émissaires, certains jeunes en viendront à poser des gestes qui vont à l'encontre de leurs valeurs et des vôtres.

Restez à l'écoute : si vous craignez que votre enfant se laisse entraîner dans des activités inadéquates, essayez de maintenir une bonne communication avec lui. On en convient, c'est parfois plus facile à dire qu'à faire avec des préados! Sans vous montrer excessivement sévère et moralisateur, montrez à votre enfant que vous êtes là pour lui, et rappelez-lui quelles sont les valeurs que vous lui avez inculquées. Si vous apprenez qu'il a dépassé les bornes, montrez-vous ferme, mais expliquez-lui toujours les raisons pour lesquelles il est puni. S'il sent que vous le traitez comme un égal, il y a de fortes chances qu'il veuille se montrer digne de votre confiance.

De nouvelles expériences : sans aller jusqu'à sombrer dans les affres de la délinquance, la plupart des jeunes feront de nouvelles expériences dans les premières années de leur cours secondaire. Un petit conseil : ne montez pas sur vos grands chevaux pour rien! Adopter un nouveau style vestimentaire, écouter de la musique bizarre ou se montrer un peu arrogant à l'occasion ne sont, au final, que des comportements normaux à l'adolescence. Vous devez accepter que votre jeune est en train de changer et qu'il se cherche un peu. Là où il convient de réagir avec plus de rigueur, c'est quand ses comportements ou ses attitudes vous semblent véritablement dérangeants ou inquiétants. Bref, restez attentive, mais ne sortez pas de vos gonds à la moindre incartade. Comme on dit, il faut bien que jeunesse se passe!

L'arrivée au secondaire se vit différemment, selon la personnalité de l'enfant, ses expériences passées et l'école où il va. Quelle que soit la situation particulière de votre jeune, il est important de bien le préparer à ce changement et de vous montrer à l'écoute de ses craintes potentielles. Le passage au secondaire est un moment déterminant dans la vie d'un jeune. La façon dont ça se déroulera peut avoir une influence sur la façon dont passeront les prochaines années, sur les choix qu'il fera, et donc sur l'adulte qu'il deviendra plus tard. C'est pourquoi votre soutien est si important!

Jeanne Dompierre, rédactrice Canal Vie

District scolaire 3
Ensemble dans nos différences

Le Conseil d'éducation et le personnel du bureau du District scolaire 3 souhaitent une excellente année scolaire aux élèves ainsi qu'à tous ceux et celles qui œuvrent auprès d'eux.

Ensemble, faisons une différence.

Jeanne De Gauthier
Présidente, CÉD

Bertrand Beaulieu
Directeur général

District 11 SCOLAIRE

DISTRICT SCOLAIRE N° 11

La rentrée de tous les élèves (maternelle à 12e année) aura lieu le mardi 7 septembre. Quant au personnel enseignant, la rentrée se fera le lundi 30 août pour du perfectionnement professionnel.

Nous souhaitons une excellente année scolaire aux élèves, au personnel et aux parents.

Roger Martin
Président du Conseil d'éducation

Gérald Richard
Directeur général

Nutrition
Thérapie respiratoire
Gestion des services de santé
Sciences de laboratoire médical
Études appliquées du vieillissement
Infirmière-infirmier praticien
Techniques radiologiques
Science infirmière
Travail social
Psychologie
Participe au concours
J'aime écouter!
À gagner
Des iPod Nano et un ordinateur portable Inspiron Mini.
MENU
Ma vie est en santé
à l'Université de Moncton
Dès octobre 2010 sur mavieestensante.ca
Toi aussi, fais carrière en santé!
Découvre les nombreux programmes d'études sur mavieestensante.ca
Consortium national de formation en santé
Volet Université de Moncton
UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN